

Les 12 travaux du monde du loisir : les enjeux politiques, technologiques administratifs et environnementaux

VOLUME 5 NUMÉRO 2 –
SEPTEMBRE 2007

André Thibault, Ph.D., directeur de l'Observatoire québécois du loisir

Dans le précédent bulletin, l'Observatoire québécois du loisir a fait un retour sur sa mission, soit de fournir aux décideurs et aux acteurs du loisir public et de la société civile des informations susceptibles d'éclairer leurs décisions qu'elles soient stratégiques, techniques, financières ou politiques. Il a exposé les enjeux sociaux qui interpellent le monde du loisir.

Le présent bulletin traite spécifiquement des enjeux politiques, administratifs et environnementaux. Ces bulletins sont le résultat d'une analyse stratégique qui s'appuie sur la mission du loisir public et communautaire; c'est-à-dire celle des institutions publiques et des organismes citoyens. Ils sont le résultat de l'examen des changements en cours au Québec et ailleurs, autant de changements qui posent des défis au monde du loisir. Ils prennent en compte les forces et les faiblesses du loisir public et communautaire et considèrent quelques pistes d'action. À ce titre, ces bulletins énoncent des enjeux stratégiques.

L'OQL espère que les décideurs sauront interpréter ces enjeux en fonction de leurs milieux respectifs et dédie ces bulletins aux étudiants qui, demain, devront relever la plupart des défis énoncés et réinventer une nouvelle façon de faire.

ENJEUX POLITIQUES

Le loisir soutenu publiquement à affirmer

Pourquoi utiliser les fonds publics pour le loisir alors que l'offre commerciale est largement répandue pour toutes les bourses, ou presque? Pourquoi soutenir financièrement les organisations de loisir? Quelle est la responsabilité publique en loisir? Il est bien évident que les politiques et le public doivent avoir une conscience claire des réponses à ces questions. Autrement, le loisir sera toujours le secteur négligé et sacrifié aux autres secteurs de responsabilité publique comme la sécurité, le transport, la santé et l'éducation.

Si les promoteurs de l'activité physique, du sport de compétition et des arts professionnels ont fait des gains depuis quelques années auprès des pouvoirs publics pour les convaincre de leur utilité, les porteurs du loisir ont été généralement peu loquaces sur la place publique et dans le débat politique. Pourtant, les enjeux dont il est question dans ce bulletin donnent des « armes » communicationnelles intéressantes.

Plusieurs réclament, sans succès à ce jour, une politique québécoise du loisir. Les associations d'élus municipaux hésitent encore à se doter de comités ou de commissions strictement dédiés au loisir. Il faut cependant reconnaître que des pas ont été faits dans cette direction par les deux fédérations de municipalités, notamment par l'Union des municipalités du Québec et par la Fédération québécoise des municipalités. En dépit de ces avancées, les voies du loisir public et communautaire ne sont pas encore unifiées et les « arguments » communs partagés. Il n'est pas aisé d'attester, de confirmer le rôle important, voire stratégique, des organisations locales, régionales et nationales de loisir au chapitre de la représentation politique. Ce qui rend le défi encore plus grand.

De plus, au plan québécois, les interlocuteurs et les ministères sont nombreux, dès lors les lieux de décision le sont autant, ce qui rend le démarchage complexe et coûteux.

Les défis : se doter d'une voie unifiée et surtout, tenir un langage commun, comme c'est le cas dans plusieurs provinces canadiennes¹. L'examen des discours politiques ouvre des pistes

¹ Un bulletin suivra sur cette question au cours de la présente année.

d'argument autour de la qualité de vie, du sentiment d'appartenance, du développement des forces et de la résilience des communautés, du développement du capital social, du maintien de la santé physique, sociale et mentale des citoyens. Il est aussi des arguments à retenir en faveur du développement de la capacité des communautés à mieux tirer leurs marrons du feu en matière de vie économique.

Une société civile plus politique à mobiliser

Les organismes de loisir ont joué un rôle politique important, durant les années 1960 et 1970, lors de la mise en place des institutions publiques provinciales et municipales. Ils ont convaincu les pouvoirs publics de leur responsabilité, des besoins de la population et des organisations pour y répondre. Au cours des années et tenant compte des protocoles qui ont encadré les relations entre les gouvernements et les organismes, cette relation est devenue moins politique et plus « d'affaires », jusqu'à prendre la forme d'une sous-traitance, malgré un discours axé sur le partenariat. Quand, dans une ville, presque tous les organismes signent le même protocole, il est difficile d'y voir seulement des échanges entre partenaires.

Ce glissement vers des relations d'affaires, inscrit dans la foulée de la gestion par résultats, a provoqué l'absence des organismes dans les débats publics et les a mis en compétition les uns avec les autres pour l'obtention de faveurs gouvernementales.

La société civile québécoise est jeune, sa dépendance et son autonomie face à l'État sont encore fragiles, influencées par l'histoire et la culture du Québec. Une rupture de cette interdépendance au nom de la réduction de l'État et de la conformité aux prescriptions des stratèges de la mondialisation ne ferait qu'affaiblir le Québec. Par ailleurs, cette complicité ne doit pas réduire l'autonomie de l'un et de l'autre ou provoquer l'asservissement de l'un à l'autre. Il doit y avoir reconnaissance de la compétence propre à chacun et de l'interdépendance de l'un face à l'autre.

Alors que plusieurs des enjeux relatés dans ce bulletin nécessiteront des choix politiques, il est impérieux de considérer les organismes comme des acteurs de la société civile et non seulement comme des contractuels. Il est aussi impérieux que ces organismes se donnent des places de

débats et affirment leur poids politique. En cela, ils se rappelleront cet énoncé.

La société civile émerge comme cet espace entre l'espace privé des individus et la sphère de l'État. C'est la sphère des associations par lesquelles les citoyens entrent dans la sphère publique en s'associant aux autres autant pour former une ligue de balle molle que pour assurer la protection de leur environnement²

Les technologies de la communication et de l'information à approprier

Internet devient présent dans la vie de loisir de la population à une vitesse folle au point de changer les modèles traditionnels d'occupation du temps libre.

Selon le Centre francophone d'informatisation des organisations (CFRIO), « le phénomène de l'adoption d'Internet continue de surprendre en poursuivant encore aujourd'hui sa progression. Ainsi, de 34 % qu'il atteignait en janvier 2000, le pourcentage d'adultes québécois à naviguer régulièrement sur Internet est passé à 72% en novembre 2006³.

Aux États-Unis, les biens électroniques représentent une industrie de 126 milliards de dollars, dont 32 milliards seulement pour les jeux vidéo⁴.

Les Québécois clavardent, jouent, se renseignent, se parlent, écrivent, bref, Internet est un centre de loisirs, un centre de préparation au loisir. Pourtant, la plupart des sites des organismes de loisir publics ou associatifs restent des vitrines pour les organismes eux-mêmes.

Il faudra bientôt animer, soutenir, instrumenter le loisir : bref, on en est peut-être au centre de loisir virtuel complémentaire à ce qui se fait traditionnellement. Vaincre l'isolement des personnes, faciliter les rencontres, éduquer au loisir, jouer ensemble, s'informer pour choisir ses loisirs, voilà des exemples d'objectifs.

Les organismes eux-mêmes travailleraient beaucoup mieux en réseau en privilégiant un plein usage des potentialités des technologies informatiques. Le passage au 21^e siècle exige de relever ce défi que bien d'autres secteurs relèvent déjà.

² McAfee, Noëlle, (2000) Habermas, Kristeva, and Citizenship, Cornell University Press, p.82.

³<https://extranet.cefr.io.qc.ca/indexWeb.cfm?type=produits>

⁴ Miller, Washington, The 2007, Leisure Market Handbook, Richard Miller and Associates, Loganville, GA, p 12-13

ENJEUX ADMINISTRATIFS

Le financement public à réinventer

Depuis la fin des années 1970, la fabrication des budgets appelle un exercice de haute voltige où il faut couper ici pour répondre là à des besoins nouveaux. On a introduit le principe de l'utilisateur payeur pour assurer des revenus supplémentaires. L'examen des budgets publics, depuis les six dernières années, montre une stagnation qui suit à peine les variations du coût de la vie. Par ailleurs, on observe une réticence des payeurs de taxes à voir leur contribution augmentée alors que la santé et les infrastructures gobent et gèberont encore plus les fonds disponibles.

Si les transferts aux organismes partenaires de la société civile, comme les centres communautaires et les organismes de loisir, ont permis certaines économies au cours des années 1990, il est maintenant clair que ces mêmes organismes ne peuvent plus remplir leur mission avec le niveau de financement actuel.

Même les « bingos » peinent à renouveler leurs clientèles : une situation d'autant plus alarmante que plusieurs autres organisations se voient du même coup privées d'une source importante de financement. Ajoutons à cette problématique que nombre de politiciens observant que la pratique du loisir, sous toutes ses formes, est dorénavant une question privée et commerciale, questionnent la pertinence de la mise de fonds publics en loisir. Ils attendent un argumentaire de la part des professionnels et de la population pour comprendre la spécificité du loisir soutenu par les fonds publics. Cet argumentaire est d'autant plus important considérant que les paliers de gouvernement sont une source traditionnelle de financement et qu'ils sont des partenaires incontournables.

Des infrastructures à revoir

Dans un bulletin précédent, l'OQL a examiné les programmes politiques des partis municipaux des grandes villes du Québec et a conclu, à l'évidence, que les questions de sécurité et d'accessibilité, de même que celle de l'utilisation optimale des ressources s'imposent. La nécessité du développement, de la rénovation et de l'adaptation des équipements et des infrastructures revient comme un leitmotiv.⁵

⁵ Thibault, André, Lavigne, Marc-André (2006), *Le loisir dans l'élection municipale québécoise 2005?*, vol 3 #9.

L'actualité a renforcé ce défi au point où des groupes ont identifié ce renouvellement comme une priorité que le gouvernement du Québec reconnaît notamment par la mise en place d'un programme en loisir et sport.

En loisir, ce renouvellement passe par une relecture des infrastructures en fonction des nouvelles pratiques des Québécois et des nouveaux segments de population à servir. Les défis sociaux mentionnés dans ce bulletin illustrent les virages qui s'imposent.

L'obligation de rendre compte des résultats et des effets

De façon évidente, en administration publique moderne axée sur les résultats, en vertu du principe d'imputabilité et, finalement, en raison de la compétition des divers secteurs de la vie publique pour avoir une part des ressources et de l'attention publique, il est clair que le monde du loisir doit rendre compte en termes concrets et mesurables de ses résultats et de ses effets. Ici, le défi est de taille, puisque comparativement aux secteurs de la sécurité, de la santé et de l'éducation, pour ne citer que ceux-là, le loisir fait office de parent pauvre n'ayant par encore convenu d'indicateurs représentatifs de son action et, en amont, étant démuné en matière de bases de données crédibles et d'outils de saisie de ces données.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Au cours de la dernière année, il est devenu évident que les changements climatiques sont une réalité avec laquelle il nous faudra compter. Dès cet automne, deux rencontres importantes sont planifiées : l'une à l'invitation du secrétaire général des Nations Unies, l'autre à celle du président des États-Unis. Ces rencontres étaient impensables à peine deux années auparavant. Le réchauffement de la planète est dû aux gaz à effet de serre essentiellement et aura des incidences sur les personnes, sur la nature et affectera le monde du loisir de façon encore insoupçonnée : vagues de chaleur insupportable, dangerosité des rayons UV pour la santé, dégradation des lacs à cause du réchauffement de l'eau, hausse du niveau du fleuve. Donc, il y aura perte ou dégradation d'aires de loisir et, pour y faire contrepoids, nécessité de mieux protéger les populations et d'adapter les pratiques.

Confronté à ces phénomènes, le monde du loisir devra procéder bientôt à un audit des effets sur la pratique et les services, sur sa capacité de réduction des émissions de CO² et sur les changements qu'il devra apporter. Bref, il devra prévenir, atténuer et s'adapter.

Prévenir

Il faut mettre de l'avant l'efficacité énergétique, le recyclage, le choix responsable dans les achats et dans l'utilisation des produits qui ralentissent l'effet de serre. Moteurs, compresseurs et véhicules « verts », bâtiments verts, réduction du plastique dans les casse-croûte, plantation de végétaux ne sont que quelques pistes d'action pour prévenir les changements climatiques.

Atténuer

L'effet de ces changements est déjà présent. Les personnes âgées et les enfants sont plus sensibles aux vagues de chaleur plus fréquentes. Il faudra les protéger. Pourra-t-on toujours aménager des terrains de soccer sans ombre pour les joueurs en touche et pour les spectateurs? Que penser des espaces pour les 202 000 enfants des camps de jour estivaux? Les lacs et les plans d'eau sont de plus en plus sous surveillance (algues bleu-vert), leur dégradation affecte tout un pan des activités de plein air. Ce ne sont là que quelques exemples. L'audit environnemental incontournable devrait faire voir toute l'ampleur des mesures d'atténuation qui s'imposent.

Souffrir et s'adapter

Enfin, il faudra aussi accepter que certaines pratiques soient abandonnées. Par exemple, le réchauffement permettra-t-il de maintenir des patinoires de glace naturelle durant des hivers plus doux? Les températures automnales se prolongeant, cette saison sera-t-elle toujours considérée comme saison morte ou de transition ou faudra-t-il faire preuve d'imagination? Enfin pour contrer les effets des rayons UV, faudra-t-il exiger des mesures de protection et de sécurité comme on le fait déjà dans plusieurs sports. La crème solaire s'imposera-t-elle comme une exigence au même titre que les casques protecteurs? Voilà, à peine esquissés, les défis environnementaux qui font appel à la responsabilité du monde du loisir.

MODERNISATION DU MONDE DU LOISIR

L'Observatoire québécois du loisir a jugé utile de présenter les tendances et les défis qui interpellent le monde du loisir et, généralement, l'ensemble de la société. Nous croyons qu'il est impossible de faire la sourde oreille à ces interpellations si on veut garder le rythme de la société qu'il entend servir. Cette feuille de route est bien incomplète, les actions à envisager restent à identifier.

L'expérience nous enseigne que la pierre d'achoppement qui menace le monde du loisir vient de sa grande capacité à « se débrouiller » au quotidien. Les défis exposés dans ces deux bulletins relèvent de la vision stratégique et moins du bricolage de solutions.